

ANNEXE 1 :
Lettre à Mine Arnaud, 8 septembre 2014

Bonjour,

Le 7 septembre dernier, une manifestation avec plus de 300 citoyens dont des autochtones, des groupes-citoyens, syndicats, gens d'affaires, médecins, etc., s'est tenue devant les bureaux de Mine Arnaud à Sept-Îles. Nous avons 2 objectifs : obtenir la transparence de la part de Mine Arnaud et aussi que Mine Arnaud reconnaisse les impacts potentiels d'une mine à ciel ouvert sur la santé humaine, particulièrement pour les personnes vulnérables. De cette manière, il sera possible de mettre en place des mesures d'atténuation réalistes et efficaces.

À cette étape, nous voulons savoir si Mine Arnaud nous transfèrera tous les sujets d'étude, toutes les études ainsi que les réponses aux questions des fonctionnaires provinciaux avant le dépôt du rapport des fonctionnaires du MDDELCC au Ministre de l'Environnement qui conduira éventuellement au décret du Conseil des Ministres. Nous voulons savoir si l'étape de l'ingénierie détaillée peut se faire après le décret. De plus, peut-il y avoir des travaux de construction sur le terrain avant que l'ingénierie détaillée soit complétée?

Est-ce que Mine Arnaud reconnaît maintenant que son projet pourrait avoir des impacts à la santé des personnes vulnérables (projet plus bruit de fond)?

Nous vous demandons une réponse écrite. S'il n'y a pas de réponse dans un délai raisonnable de 7 jours ouvrables, nous considérerons que Mine Arnaud ne répondra plus, ce qui sous-entend qu'il n'y aura aucune transparence avec les citoyens. La population de Sept-Îles n'aura plus d'information avant le départ de la mine ou avant le décret gouvernemental.

Recevez nos salutations,

Louise Gagnon, Regroupement pour la Sauvegarde de la grande Baie de Sept-Îles

Denis Bouchard, Comité de défense de l'air et de l'eau de Sept-Îles

Karine Bond, Comité de citoyens du canton Arnaud